

*Initiatives ministérielles*

devrait porter sur la prochaine campagne, pas celle de cette année.

• (1300)

L'étude de ce projet de loi n'est pas une raison pour refuser le financement actuellement prévu par la loi en vigueur.

«La Loi sur le paiement anticipé des récoltes vise à aider les producteurs de récoltes entreposables de tous les coins du Canada à mettre leur production sur le marché de façon ordonnée.» Voilà ce qu'on lit dans les documents du gouvernement.

«La loi prévoit des paiements anticipés sans intérêt pour des produits entreposables autres que le blé, l'avoine et l'orge cultivés dans la région désignée de la Commission canadienne du blé. Le programme garantit des prêts bancaires aux producteurs admissibles, aux offices de commercialisation et assume les frais d'intérêt. Ainsi, les agriculteurs peuvent entreposer leur production au lieu de la vendre au moment de la récolte, lorsque l'offre est abondante et le prix à la baisse. Les frais administratifs sont à la charge des organismes de producteurs.»

Voici en quels termes on décrit la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies: «Le gouvernement verse des paiements anticipés aux agriculteurs pour qu'ils puissent entreposer certains grains à la ferme avant de les livrer à la Commission canadienne du blé. Les paiements sont calculés selon une formule prescrite, et il incombe à l'agriculteur de les rembourser une fois le grain livré. Ce programme est crucial lorsque les silos sont pleins et qu'il n'y a pas d'autres moyens d'entreposer les grains. On y a eu recours également dans des circonstances exceptionnelles, par exemple lorsqu'il a fallu reporter la moisson au printemps à cause du mauvais temps, lorsqu'il fallait faire sécher les grains humides ou lorsque surgissaient des problèmes de transport.»

Ces descriptions font ressortir quelques critères de la plus haute importance qu'il vaudrait la peine d'examiner dans ce débat-ci. L'aspect le plus important est sans doute le fait qu'on élimine l'exonération des frais d'intérêt.

Si les modifications proposées sont adoptées, le programme ne présentera plus aucun avantage pour les agriculteurs. D'autres députés l'ont déjà dit. Ils peuvent tout aussi bien s'adresser à une banque et obtenir un prêt plus ou moins au même taux.

Les associations agricoles qui gèrent ces programmes n'en retirent absolument aucun avantage. Elles sont responsables de 10 p. 100 des prêts consentis et doivent consacrer des fonds à la gestion des programmes. Tellement peu d'agriculteurs se prévaudront du programme révisé que les associations ne pourront plus le gérer. Elles n'auront tout simplement pas assez de fonds pour le faire.

Une foule de groupes d'un peu partout au Canada ont exprimé leur vive inquiétude face aux propositions de ce projet de loi. En Ontario, où se trouve ma circonscription, des producteurs de tabac ont reçu une aide énorme grâce à ce programme. Plus du tiers du programme vise à aider les producteurs de tabac et de maïs de la province. Mais, en Ontario, on cultive neuf produits différents qui rapportent des bénéfices aux agriculteurs de la région. Ce sont le tabac jaune, le maïs, le soja, les pommes, les pommes de terre, les tomates destinées à la transformation, le miel, l'avoine et l'orge.

L'année dernière, 33 différents producteurs de la province se sont prévalus du programme, qui a avancé 87 millions de dollars et a payé 53,3 millions de dollars en intérêts.

Comme je l'ai déjà dit, j'estime que l'agriculture est l'industrie la plus importante du pays. L'agriculture et les denrées alimentaires constituent des sources d'approvisionnement sûres pour le monde entier. Le monde change radicalement. Nous sommes très heureux de voir la détente est-ouest s'instaurer. Nous ne craignons pas une guerre nucléaire autant qu'il y a quelques années.

Nous suivons avec intérêt les changements qui se produisent chaque jour dans les politiques de la perestroïka et de la glasnot en Russie et dans l'ouverture des sociétés de l'Europe occidentale sur le monde. Mais, dans ce scénario optimiste, nous devons tenir compte d'une situation économique mondiale alarmante, où la croissance de quelques multinationales est stupéfiante. Je voudrais citer à cet égard un extrait d'un rapport du Club de Rome: «Chaque jour de croissance exponentielle rapproche le monde des limites ultimes de cette croissance. Une décision de ne rien faire est une décision qui accroît les risques d'effondrement.»

Je suis inquiète de la politique du gouvernement qui permet aux exploitations agricoles familiales de faire faillite, qui permet aux multinationales de prendre le contrôle de l'industrie alimentaire, et qui démantèle nos